

## **Affaire Cambrai - Nice : les arbitres ne digèrent pas les sanctions**

On pensait l'affaire close et voilà que les arbitres ont finalement décidé de réagir, par le biais d'un communiqué de presse rédigé lundi, suite aux sanctions prises par la commission de discipline de la LNV dans l'affaire Cambrai-Nice. Un match de Pro B qui, pour mémoire, s'était soldé par deux dépôts de plainte de la part des juges de ligne (pour des faits de violences physiques et verbales). Plaintes qui ne seraient toujours pas classées juridiquement.

L'affaire qui avait placé le CVEC dans l'embarras le 21 mars dernier, soir du fameux match contre Nice qui s'était soldé par un attroupement autour de la table des arbitres dès le coup de sifflet final, n'est finalement pas terminée.

Lundi, l'Association nationale des arbitres de volley-ball (ANAVB), par le biais d'un communiqué de presse (lire ci-dessous), a réagi aux décisions prises fin mai par la commission de discipline de la Ligue nationale de volley-ball (LNV). Décisions qui, pour mémoire, étaient les suivantes : suspension pour un match avec sursis pendant trois ans de la salle Vanpouille interdiction de salle lors de du premier match à domicile (du CVEC, semble-t-il) pour le président du VBCC (section amateurs), Jean-Philippe Carrez interdiction de salle pour un match avec sursis pour le président du CVEC (section professionnelle), Jean-Michel Machut.

« La décision définitive du Bureau fédéral de la FFVB (Fédération française) nous a été communiquée dimanche lors de la réunion des présidents de Commission régionale d'arbitrage par le secrétaire général de la FFVB, nous indiquait lundi Jean-Jacques Parizel-James, trésorier de l'ANAVB. En fait, seul le bureau exécutif de la LNV pouvait "revenir" sur la décision de la Commission de discipline de la LNV. Or les actions entreprises ont reçu une "fin de non recevoir". » Si « les interventions possibles légales sont donc terminées », les arbitres n'ont toutefois pas mis fin à leur volonté de marquer les esprits « pour qu'il n'y ai plus d'affaires » à l'avenir. « Comme il l'a été dit au secrétaire général de la FFVB, la première journée de la saison 2009-2010 sera l'occasion pour l'ANAVB de faire savoir sa réprobation et son mécontentement suite aux sanctions prises.

» Sous quelle forme ? Très certainement par le biais de manifestations sur le terrain. De la sensibilisation, mais en aucun cas une grève.

« Tous les matchs (pros) auront lieu » rassure M. Parizel. En revanche, et comme ce fut le cas à la suite des événements du 21 mars, Vanpouille - comme la salle de l'Argensol à Orange où une bagarre générale aurait éclaté dans les tribunes lors de la dernière journée de N1, provoquant derechef un arrêt du jeu « pendant une dizaine de minutes » - ne devrait pas revoir non plus voir de juges de ligne. Bref, l'affaire cambrésienne n'a donc pas fini de faire parler d'elle. Au grand dam de la Commission de discipline de la LNV dont les décisions semblent aujourd'hui avoir perdu de leur souveraineté.

mercredi 17.06.2009, 04:50 - La Voix du Nord